

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

5 propositions pour la biodiversité



Votre voix compte pour protéger la nature

Le 2 novembre prochain, c'est **jour de vote !** Les élections municipales permettront de choisir qui orientera l'avenir de votre communauté pour les 4 prochaines années.

Nature Québec propose **5 demandes** que vous pouvez formuler aux candidat-e-s, afin que la biodiversité devienne une véritable priorité pour votre municipalité !

1

Contribuer à la cible de 30 % d'aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE) d'ici 2030

Les aires protégées et les AMCE font partie des meilleurs moyens pour préserver la biodiversité. Ce sont aussi des solutions nature pour le climat : en plus de capter et stocker du carbone, ces milieux aident à s'adapter aux changements climatiques, p. ex. en atténuant les crues et en réduisant les risques d'inondation.

Les municipalités ont un rôle à jouer en identifiant, avec la participation de leur population, des sites d'intérêt pour des aires protégées et des AMCE sur leur territoire. Il s'agit de zones clé pour la biodiversité (p. ex. l'habitat d'une espèce fragile), de corridors écologiques, ou encore de milieux qui offrent gratuitement de précieux services à la population, comme la purification de l'eau. Dans les grandes villes, où la nature se raréfie, chaque milieu naturel restant compte, et il revient aux élu-e-s de prendre des décisions courageuses pour les préserver.



Pour en savoir plus, consultez les pages des projets [Nature Alliée](#) et [AMCE](#):
[Conservez autrement](#)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

5 propositions pour la biodiversité

2

Placer la biodiversité et le climat au cœur des décisions d'aménagement du territoire

Les crises climatiques et de la biodiversité sont interreliées. Leurs causes sont communes et les solutions pour les régler le sont aussi. Tenter de régler l'une de ces crises sans tenir compte de l'autre est contre-productif et peut même s'avérer nuisible.

La biodiversité et le climat doivent faire partie de chaque décision prise par les élu-e-s. À l'instar d'autres villes, comme [Sherbrooke](#), [Québec](#) ou [Gatineau](#), votre municipalité peut se doter d'un plan nature ou d'une stratégie pour la biodiversité. **Elle doit aussi intégrer la biodiversité et les solutions nature pour le climat dans tous ses outils de planification territoriale**, dont le plan climat et le plan d'urbanisme — et la réglementation qui en découle — afin que cette bonne volonté se concrétise !



Pour en savoir plus, consultez la page du projet [**En mode solutions nature**](#) et notre [**guide à l'intention des municipalités**](#)

3

Appliquer une gestion écologique (tonte différenciée, diversification des espèces végétales, etc.) des espaces verts

Les méthodes traditionnelles de gestion des espaces verts, comme la tonte intensive du gazon, nuisent à la biodiversité et limitent notre capacité d'adaptation aux changements climatiques. À l'inverse, des espaces verts où le couvert végétal est plus dense et diversifié contribuent à séquestrer du carbone, à rafraîchir l'air et à enrichir la biodiversité locale.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

5 propositions pour la biodiversité



Les municipalités peuvent appliquer une gestion différenciée des espaces verts de manière systématique, sur l'ensemble de leur territoire. Cette approche consiste à laisser certaines zones dans un état plus naturel, p. ex. en tondant une seule fois par année ou en évitant d'intervenir, ce qui permet en plus de réduire les coûts d'entretien.

La diversification des espèces végétales utilisées lors de plantations est aussi importante. En plus de renforcer la biodiversité, elle permet d'accroître la résilience des aménagements. Avec l'évolution du climat, certaines espèces qui prospéraient jusqu'ici sous nos latitudes pourraient devenir de moins en moins adaptées.

4

Accroître la canopée, le verdissement et l'accès à la nature pour tous et toutes

Augmenter le couvert des arbres et le verdissement urbain est bénéfique à la biodiversité, mais aussi à la santé et au bien-être de la population. Pour y parvenir, **les municipalités doivent planter un grand nombre d'arbres, partout sur leur territoire**, incluant des espèces à grand déploiement. À maturité, un arbre à grand déploiement fournit plus d'ombre et contribue ainsi davantage à atténuer les îlots de chaleur.

Avoir accès à la nature exerce aussi un effet positif bien documenté sur la santé et le bien-être. Pour maximiser cet effet, les municipalités peuvent s'inspirer des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui suggèrent que **chaque résidence devrait se trouver à une distance de marche maximale de 300 mètres — sans barrière infranchissable — d'un espace vert d'une superficie d'au moins 0,5 hectare**.



Pour en savoir plus, consultez notre guide sur [la plantation d'arbres en milieu urbain](#) et celui sur [les trames vertes actives et inclusives](#)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

5 propositions pour la biodiversité



5

Réduire l'artificialisation des sols et restaurer la nature

Pour préserver la biodiversité, il faut freiner l'étalement urbain en développant des secteurs déjà urbanisés et en créant des milieux de vie complets, bien desservis par le transport collectif et où il est possible d'accomplir la majorité de ses activités quotidiennes sans dépendre de la voiture.

En ce sens, **les municipalités peuvent adopter des mesures réglementaires et écofiscales structurantes**, comme l'imposition d'une taxe sur les stationnements en surface. **Elles peuvent aussi se doter d'un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN)**. Cet objectif vise à s'assurer que toute superficie artificialisée (p. ex. par de l'asphalte) soit compensée par la restauration d'une superficie équivalente, où la biodiversité et les services et fonctions écologiques sont comparables ou supérieurs.

Cela dit, puisque la restauration de milieux dégradés ou la création de nouveaux milieux naturels sont des processus très complexes, coûteux et dont le résultat est incertain, la compensation ne doit être envisagée qu'en dernier recours. Sa mise en œuvre doit être bien encadrée et devrait reposer en partie sur les épaules des développeurs.



Pour en savoir plus sur l'objectif ZAN, vous pouvez vous informer sur ce qui se fait [à Montréal](#) et [en France](#)